

ENM en bref

Les peuples autochtones et la langue



Enquête nationale auprès des ménages (ENM), 2011



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 99-011-X2011003 au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.html).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Encadré 1 : Enquête nationale auprès des ménages

Ceci est la première diffusion de données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Environ 4,5 millions de ménages à travers le pays ont été sélectionnés pour l'ENM et représentaient environ un tiers de tous les ménages.

Le présent *ENM en bref* est un complément au document analytique [Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits](#), n° 99-011-X2011001 au catalogue.

Des renseignements supplémentaires sur l'Enquête nationale auprès des ménages sont présentés dans le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-001-X au catalogue. Des renseignements sur la qualité des données de l'ENM sur les peuples autochtones sont présentés dans le [Guide de référence sur les peuples autochtones, Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-011-X2011006 au catalogue.

Environ un Autochtone sur six peut soutenir une conversation dans une langue autochtone

D'après l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, 240 815 Autochtones, ou 17,2 % de la population qui avait une identité autochtone, ont répondu qu'ils pouvaient soutenir une conversation dans une langue autochtone^{1,2,3,4} ([tableau 1](#)). En comparaison, cette proportion s'élève à 21,0 %⁵ selon les données du Recensement de la population de 2006. Entre 2006 et 2011, le nombre d'Autochtones ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone a diminué de 2,0 %, tandis que la population d'identité autochtone a augmenté de 20,1 %.

1. Le document intitulé [Les langues autochtones au Canada](#), n° 98-314-X2011003 au catalogue, dans la Série « Recensement en bref », présente des renseignements sur les langues maternelles autochtones et la langue parlée à la maison pour la population totale (sauf les pensionnaires d'établissements) d'après les données du Recensement de la population de 2011. Les données sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison figurent également dans l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, mais elles sont présentées pour un univers différent (population des ménages privés) et ne sont donc pas directement comparables aux données du Recensement de 2011. L'information au sujet de la connaissance de langues autochtones et les données sur la langue pour la population autochtone figurent uniquement dans l'ENM et sont le sujet principal du présent document.
2. Certaines réserves indiennes et certains établissements indiens n'ont pas participé à l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, soit parce que le dénombrement n'était pas autorisé, soit parce qu'il a été interrompu avant d'être mené à terme, soit à cause de désastres naturels (p. ex., les incendies de forêt). On appelle ces réserves « réserves partiellement dénombrées ». Dans l'ENM de 2011, 36 réserves sur 863 réserves habitées ont été partiellement dénombrées. Les données sur ces 36 réserves indiennes et établissements indiens ne sont pas comprises dans les totalisations de l'ENM de 2011. Par conséquent, certaines estimations du présent document pourraient être sous-estimées, surtout pour les Premières Nations. Veuillez vous reporter au document de référence intitulé [Guide de référence sur les peuples autochtones, Enquête nationale auprès des ménages](#), n° 99-011-X2011006 au catalogue, pour plus de renseignements sur ces exclusions.
3. Les estimations relatives à la connaissance d'une langue autochtone dans ce document comprennent les réponses uniques d'une langue autochtone, ainsi que les réponses multiples incluant une langue autochtone en plus de l'anglais, du français, de différentes langues autochtones et/ou des langues non officielles et non autochtones. Veuillez vous reporter à l'[Encadré 2 : Concepts et définitions](#) à la fin du document pour les concepts et les définitions.
4. La quasi-totalité (98,4 %) des 240 815 Autochtones a déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une seule langue autochtone. La proportion restante de 1,6 % a déclaré pouvoir soutenir une conversation dans deux ou trois différentes langues autochtones.
5. Les données du présent document indiquant des variations en pourcentages et en proportions entre les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et du Recensement de 2006 ont été rajustées pour tenir compte des réserves indiennes partiellement dénombrées en 2006 et/ou en 2011. De plus, les données du Recensement de 2006 ont été rajustées en fonction du même univers utilisé pour l'ENM de 2011 (population des ménages privés).

Les peuples autochtones et la langue

Dans les trois groupes autochtones⁶ (Premières Nations⁷, Métis et Inuit), la plus forte proportion ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone a été observée chez les Inuits. En 2011, 63,7 % des Inuits ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone, surtout l'inuktitut. La proportion était de 22,4 % parmi les Premières Nations, et de 2,5 % parmi les Métis.

En plus de s'intéresser à la capacité de soutenir une conversation dans une langue autochtone, l'ENM a recueilli des renseignements sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison, afin de donner un portrait plus complet des caractéristiques linguistiques de la population autochtone.

En 2011, 14,5 % de la population autochtone a déclaré une langue autochtone comme langue maternelle⁸, définie comme la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le répondant au moment de l'enquête.

De plus, 14,0 % des Autochtones ont déclaré parler une langue autochtone à la maison : 8,5 % la parlaient le plus souvent, tandis que 5,5 % la parlaient régulièrement, en plus de la langue qu'ils parlaient le plus souvent.

Tableau 1 Proportion de la population d'identité autochtone, des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour certains indicateurs de langue autochtone, Canada, 2011

Certains indicateurs de langue autochtone	Population totale d'identité autochtone	Premières Nations – Identité unique	Métis – Identité unique	Inuits – Identité unique
	Proportion (%) de la population			
Capacité de soutenir une conversation dans une langue autochtone	17,2	22,4	2,5	63,7
Langue autochtone comme langue maternelle	14,5	18,7	1,8	58,7
Langue autochtone parlée au moins régulièrement à la maison	14,0	18,0	1,6	59,5
Langue autochtone parlée le plus souvent à la maison	8,5	10,3	0,7	45,9
Langue autochtone parlée régulièrement à la maison ¹	5,5	7,7	0,9	13,6

1. Cette catégorie exclut les personnes qui ont déclaré parler une langue autochtone le plus souvent à la maison et parler une autre langue autochtone régulièrement à la maison. Ces personnes sont incluses seulement dans la catégorie « Langue autochtone parlée le plus souvent à la maison ».

Note : Veuillez vous reporter à l'[Encadré 2 : Concepts et définitions](#) à la fin du document pour les concepts et les définitions.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

6. Bien que des réponses uniques et multiples à la question sur l'identité autochtone soient possibles, les données pour chacun des trois groupes autochtones dans le présent document sont basées sur la population ayant déclaré une seule identité de « Premières Nations », « Métis » ou « Inuits ».

7. Les répondants se sont identifiés comme « Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) » dans le questionnaire de l'ENM; toutefois, le terme « Premières Nations » est employé tout au long du présent document.

8. Les estimations pour la langue maternelle et la langue parlée à la maison dans le présent document comprennent les réponses uniques d'une langue autochtone, ainsi que les réponses multiples incluant une langue autochtone en plus de l'anglais et/ou du français. Veuillez vous reporter à l'[Encadré 2 : Concepts et définitions](#) à la fin du document pour les concepts et les définitions.

La plupart des Autochtones peuvent soutenir une conversation en anglais ou en français

La grande majorité (99,2 %) des Autochtones ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en anglais ou en français, tandis que 10 650, ou moins de 1 % ont déclaré ne pas pouvoir soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des langues officielles ([tableau 2](#)). Dans les trois groupes autochtones, une plus forte proportion d'Inuits (8,5 %) a déclaré ne connaître ni l'anglais ni le français.

Tableau 2 Répartition en pourcentage de la population selon la connaissance des langues officielles pour certaines catégories d'identité autochtone, Canada, 2011

Connaissance des langues officielles	Population totale d'identité autochtone	Premières Nations – Identité unique	Métis – Identité unique	Inuits – Identité unique	Population d'identité non autochtone
	Répartition en pourcentage (%) de la population				
Population totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Anglais seulement	84,0	88,0	77,3	83,4	67,5
Français seulement	4,7	4,4	5,3	2,0	12,9
Anglais et français	10,5	7,0	17,3	6,2	17,9
Ni l'anglais ni le français	0,8	0,6	0,1	8,5	1,7

Note : Veuillez vous reporter à l'[Encadré 2 : Concepts et définitions](#) à la fin du document pour les concepts et les définitions.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Le taux de bilinguisme français-anglais était plus faible pour la population autochtone que pour la population non autochtone : 10,5 % des Autochtones ont déclaré être en mesure de soutenir une conversation dans les deux langues officielles du Canada, comparativement à 17,9 % de la population non autochtone.

Dans les trois groupes autochtones, les Métis affichaient le plus haut taux de bilinguisme français-anglais (17,3 %), une proportion presque identique à celle de la population non autochtone.

Parmi les 147 045 Autochtones qui pouvaient soutenir une conversation en français et en anglais, 49,8 % ont déclaré que le français était leur seule langue maternelle, et 41,4 % ont déclaré l'anglais comme seule langue maternelle, tandis qu'une proportion de 5,9 % avait une langue autochtone comme seule langue maternelle.

Certains Autochtones acquièrent une langue autochtone comme langue seconde

Les Autochtones étaient plus nombreux à avoir déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone qu'à avoir une langue autochtone comme langue maternelle. En 2011, 240 815 Autochtones ont déclaré qu'ils pouvaient soutenir une conversation dans une langue autochtone, tandis que 202 495 Autochtones ont déclaré avoir une langue autochtone comme langue maternelle ([tableau 3](#)). Ce résultat suppose que certains Autochtones ont acquis une langue autochtone comme langue seconde.

Parmi les 240 815 Autochtones qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone, 188 540 ou 78,3 % ont déclaré cette même langue comme leur langue maternelle.

Les autres 52 275, ou 21,7 % ont déclaré une langue différente, tel l'anglais ou le français, comme langue maternelle, ce qui porte à croire que ces personnes ont acquis une langue autochtone comme langue seconde. La proportion était de 35,3 % pour les Métis, de 23,1 % pour les Premières Nations et de 10,2 % pour les Inuits.

D'après l'ENM de 2011, 4 305 non-Autochtones ont déclaré connaître une langue autochtone. La plupart d'entre eux (80,5 %) ne l'ont pas déclarée comme langue maternelle et l'ont donc acquise comme langue seconde.

Tableau 3 Population ayant déclaré une langue maternelle autochtone, population ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone et population ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone qui n'est pas leur langue maternelle, pour certaines catégories d'identité autochtone, Canada, 2011

Certaines catégories d'identité autochtone	Personnes déclarant une langue maternelle autochtone ¹	Personnes déclarant pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone		
		Total ¹	Personnes pouvant soutenir une conversation dans une langue autochtone qui n'est pas leur langue maternelle	
			nombre ^{1,2}	%
Population totale d'identité autochtone	202 495	240 815	52 275	21,7
Premières Nations – Identité unique	158 880	191 010	44 140	23,1
Métis – Identité unique	8 270	11 255	3 975	35,3
Inuits – Identité unique	34 900	37 880	3 845	10,2
Population d'identité non autochtone	1 255	4 305	3 465	80,5

1. La somme des estimations pour les trois groupes autochtones ne correspond pas à la population totale d'identité autochtone parce que seulement certaines catégories d'identité autochtone sont présentées.

2. Ce nombre ne peut pas être obtenu en soustrayant le nombre de personnes ayant déclaré une langue autochtone comme langue maternelle du nombre de personnes pouvant soutenir une conversation dans une langue autochtone, puisque certaines personnes ont déclaré une langue autochtone comme langue maternelle, mais ne pouvaient plus soutenir une conversation dans cette langue, même si elles la comprenaient encore.

Note : Veuillez vous reporter à l'[Encadré 2 : Concepts et définitions](#) à la fin du document pour les concepts et les définitions.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Moins d'un Autochtone sur dix ayant déclaré une langue maternelle autochtone a perdu sa capacité de soutenir une conversation dans cette langue

Parmi les 202 495 Autochtones qui ont déclaré une langue autochtone comme langue maternelle, 13 955 ou 6,9 % ne pouvaient plus soutenir une conversation dans cette langue, même s'ils la comprenaient encore⁹ ([tableau 4](#)).

La proportion était de 12,0 % pour les Métis, de 7,6 % pour les Premières Nations et de 2,5 % pour les Inuits. En outre, les non-Autochtones qui ont déclaré une langue autochtone pour langue maternelle étaient plus susceptibles de perdre leur capacité de soutenir une conversation dans leur langue maternelle, 33,1 % d'entre eux ne pouvant plus soutenir une conversation dans cette langue.

9. L'ENM ne mesure pas le nombre de personnes qui ne comprennent plus la première langue qu'elles ont apprise à la maison pendant leur enfance.

Tableau 4 Population ayant déclaré une langue maternelle autochtone, et population ayant déclaré une langue maternelle autochtone, mais ne pouvant pas soutenir une conversation dans cette langue, pour certaines catégories d'identité autochtone, Canada, 2011

Certaines catégories d'identité autochtone	Personnes déclarant une langue maternelle autochtone		
	Total ¹	Personnes ne pouvant pas soutenir une conversation dans leur langue maternelle autochtone	
		nombre ¹	%
Population totale d'identité autochtone	202 495	13 955	6,9
Premières Nations – Identité unique	158 880	12 010	7,6
Métis – Identité unique	8 270	995	12,0
Inuits – Identité unique	34 900	875	2,5
Population d'identité non autochtone	1 255	415	33,1

1. La somme des estimations pour les trois groupes autochtones ne correspond pas à la population totale d'identité autochtone parce que seulement certaines catégories d'identité autochtone sont présentées.

Note : Veuillez vous reporter à l'[Encadré 2 : Concepts et définitions](#) à la fin du document pour les concepts et les définitions.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Parmi les Premières Nations, environ une personne sur cinq peut soutenir une conversation dans une langue autochtone

En 2011, 191 010 Premières Nations ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone, soit 22,4 % de la population des Premières Nations. Cette proportion était inférieure de 5,6 points de pourcentage¹⁰ au nombre déclaré lors du Recensement de la population de 2006. Entre 2006 et 2011, le nombre de personnes des Premières Nations ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone a diminué de 1,8 %, tandis que le nombre total de personnes des Premières Nations a augmenté de 22,9 %.

Les Premières Nations ont déclaré plus de 60 langues autochtones dans lesquelles elles pouvaient soutenir une conversation. Les langues autochtones les plus fréquemment déclarées par les Premières Nations étaient les langues criées¹¹. Environ 87 600 Premières Nations ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une de ces langues criées, suivis de 23 880 qui ont déclaré l'ojibwé, 11 135 qui ont déclaré l'innu/le montagnais, 10 725 qui ont déclaré le déné et 10 120 qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en oji-cri. Ces cinq langues autochtones représentaient 75,1 % de la population des Premières Nations ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone.

Les Premières Nations qui ont déclaré avoir le statut d'Indien inscrit¹² étaient plus susceptibles de pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone que celles qui n'étaient pas des Indiens inscrits. En 2011, 29,2 % des 637 660 Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit étaient capables de le faire, comparativement à 2,2 % des 213 900 Premières Nations qui n'étaient pas des Indiens inscrits ([tableau 5](#)).

10. Après rajustement des données de l'ENM de 2011 et du Recensement de la population de 2006 pour tenir compte des réserves indiennes partiellement dénombrées en 2006 et/ou en 2011, en plus de rajuster les données du Recensement de 2006 pour les adapter au même univers que l'ENM de 2011 (population des ménages privés), la proportion des Premières Nations qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone était de 22,5 % d'après l'ENM de 2011 et de 28,1 % d'après le Recensement de la population de 2006.

11. Les langues criées comprennent les catégories suivantes : cri non déclaré ailleurs (ce qui renvoie à ceux qui ont déclaré « cri »), moskégon (cri des marais), cri des plaines, cri des bois, ainsi qu'une catégorie portant le nom de « cri non inclus ailleurs » (ce qui comprend le cri de Moose, le cri de l'Est – dialecte du Nord et le cri de l'Est – dialecte du Sud).

12. Pour les besoins de ce document, le terme « Indien inscrit » sera employé pour désigner les personnes qui ont déclaré être un Indien avec statut ou un Indien inscrit ou des traités dans l'ENM.

Les peuples autochtones et la langue

En outre, 44,7 % des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit et vivant dans les réserves ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone, une proportion trois fois supérieure à celle de 14,1 % parmi les Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit et vivant hors réserve.

Tableau 5 Population totale et population ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone pour certains groupes de population des Premières Nations, Canada, 2011

Certains groupes de population des Premières Nations	Population des Premières Nations		
	Total	Personnes déclarant pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone	
		nombre	%
Population totale des Premières Nations	851 560	191 010	22,4
Indien inscrit ou des traités	637 660	186 210	29,2
Vivant dans les réserves	314 375	140 660	44,7
Vivant hors réserve	323 290	45 545	14,1
Pas un Indien inscrit ou des traités	213 900	4 795	2,2

Note : Veuillez vous reporter à l'[Encadré 2 : Concepts et définitions](#) à la fin du document pour les concepts et les définitions.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

Moins de 3 % des Métis peuvent soutenir une conversation dans une langue autochtone

En 2011, 11 255 Métis, ou 2,5 % de la population métisse, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone, comparativement à 3,5 % selon le Recensement de la population de 2006. Entre 2006 et 2011, le nombre de Métis qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue autochtone a diminué de 17,9 %, tandis que la population métisse a augmenté de 16,3 %.

L'ENM a enregistré plus de 20 langues autochtones dans lesquelles les Métis ont déclaré pouvoir soutenir une conversation. Les langues autochtones parlées par le plus grand nombre de Métis étaient les langues cries, déclarées par 7 110 personnes. Suivaient 2 080 personnes ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation en déné, 940 en mitchif et 805 en ojibwé. Ces quatre langues autochtones représentaient 97,2 % de la population métisse ayant déclaré parler une langue autochtone assez bien pour soutenir une conversation.

Près de deux Inuits sur trois peuvent soutenir une conversation dans une langue inuite

En 2011, 37 615 Inuits, ou 63,3 % de la population inuite, ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue inuite ([tableau 6](#)). Dans le Recensement de la population de 2006, cette proportion était de 68,8 %. Entre 2006 et 2011, le nombre d'Inuits ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue inuite a augmenté de 8,6 %, un rythme plus lent que la croissance de 18,1 % de la population inuite.

La langue inuite parlée par le plus grand nombre d'Inuits était l'inuktitut. Environ 36 050 Inuits ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en inuktitut. Suivaient 675 Inuits ayant déclaré pouvoir parler l'inuinnaqtun, 625, l'inuvialuktun et 285, une autre langue inuite.

L'inuktitut représentait 95,8 % de la population inuite ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue inuite. Relativement peu d'Inuits (moins de 400) parlaient d'autres langues autochtones, comme le cri (150) et l'innu/le montagnais (95).

Les peuples autochtones et la langue

La proportion d'Inuits ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue inuite était différente dans l'Inuit Nunangat¹³. Pratiquement tous les Inuits (99,1 %) vivant au Nunavik pouvaient soutenir une conversation dans une langue inuite. Au Nunavut, près de neuf Inuits sur dix pouvaient parler une langue inuite assez bien pour soutenir une conversation dans cette langue.

Les Inuits vivant au Nunatsiavut (24,9 %) et dans la région inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest (20,1 %) étaient moins nombreux à avoir déclaré connaître une langue inuite. À l'extérieur de l'Inuit Nunangat¹⁴, un Inuit sur dix a déclaré parler une langue inuite assez bien pour soutenir une conversation.

Tableau 6 Population inuite totale et population inuite ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans une langue inuite, selon la région de résidence – Inuit Nunangat, Canada, 2011

Région de résidence – Inuit Nunangat	Population inuite		
	Total	Inuits déclarant pouvoir soutenir une conversation dans une langue inuite	
		nombre	%
Population inuite totale	59 445	37 615	63,3
Inuit Nunangat	43 460	35 995	82,8
Nunatsiavut	2 325	580	24,9
Nunavik	10 755	10 660	99,1
Nunavut	27 070	24 090	89,0
Région inuvialuite	3 305	665	20,1
À l'extérieur de l'Inuit Nunangat ¹	15 980	1 625	10,2

1. Les données sur les Inuits à l'extérieur de l'Inuit Nunangat, qui représentent moins de 1 % de la population canadienne, doivent être utilisées avec prudence en raison de leur fiabilité plus faible.

Note : Veuillez vous reporter à l'[Encadré 2 : Concepts et définitions](#) à la fin du document pour les concepts et les définitions.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

13. Veuillez vous reporter à l'[Encadré 2 : Concepts et définitions](#) à la fin du document pour la définition d'Inuit Nunangat.

14. Les données sur les Inuits à l'extérieur de l'Inuit Nunangat, qui représentent moins de 1 % de la population canadienne, doivent être utilisées avec prudence en raison de leur fiabilité plus faible.

Encadré 2 : Concepts et définitions

Capacité de soutenir une conversation : Voir la définition de « connaissance des langues ».

Identité autochtone : Le terme « identité autochtone » désigne les personnes ayant déclaré être des Autochtones, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit) et/ou ayant déclaré être un Indien inscrit ou des traités, c'est-à-dire les personnes qui sont inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada et/ou ayant déclaré être membres d'une Première Nation ou bande indienne. L'article 35 (2) de la *Loi constitutionnelle de 1982* précise que les peuples autochtones du Canada s'entend notamment des Indiens, des Inuit (*sic*) et des Métis du Canada.

Langue parlée à la maison : Langue que le répondant parlait le plus souvent à la maison ou de façon régulière (en plus de la langue parlée le plus souvent) au moment de l'enquête.

Inuit Nunangat : L'Inuit Nunangat est la patrie des Inuits du Canada. Elle comprend les communautés incluses dans les quatre régions inuites : Nunatsiavut (la côte nord du Labrador), Nunavik (Nord du Québec), le territoire du Nunavut et la région inuvialuite des Territoires du Nord-Ouest. Ensemble, ces régions englobent le territoire traditionnellement habité par les Inuits au Canada.

Connaissance des langues : Indique les langues dans lesquelles le répondant peut soutenir une conversation. Les données sur la connaissance des langues sont basées sur l'évaluation du répondant de sa capacité de parler ces langues.

Langue maternelle : Première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le répondant au moment de l'enquête.

Dans les réserves : « Dans les réserves » comprend six genres de subdivisions de recensement (SDR) légalement affiliés aux Premières Nations ou aux bandes indiennes, c'est-à-dire réserve indienne (IRI), établissement indien (S-É) (sauf pour les cinq établissements du Yukon de Champagne Landing 10, Klukshu, Two and One-Half Mile Village, Two Mile Village et Kloo Lake), *Indian Government District* (IGD), terres réservées aux Cris (TC), terres réservées aux *Naskapis* (TK) et *Nisga'a land* (NL), ainsi que le village nordique de Sandy Bay en Saskatchewan.

Indien inscrit ou des traités (Indien avec statut) : Les Indiens inscrits sont les personnes qui sont inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada. Les Indiens des traités sont les personnes appartenant à une Première Nation ou à une bande indienne ayant signé un traité avec la Couronne. Les Indiens inscrits ou des traités sont parfois appelés Indiens avec statut ou Indiens statués.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur les peuples autochtones se trouvent dans les [Tableaux de données de l'ENM](#), n^{os} 99-011-X2011026 à 99-011-X2011033 au catalogue, le [Profil de l'ENM](#), n^o 99-010-X au catalogue, ainsi que dans la [Série « Perspective géographique » de l'ENM](#), n^o 99-010-X2011005 au catalogue.

Pour obtenir des détails au sujet des concepts, des définitions, des univers, des variables et des termes géographiques utilisés dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, veuillez consulter le [Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages](#), n^o 99-000-X au catalogue. Pour des explications détaillées sur les concepts et des renseignements sur la qualité des données, veuillez vous reporter aux guides de référence sur le site Web de [l'Enquête nationale auprès des ménages \(ENM\) de 2011](#).

Note aux lecteurs

Arrondissement aléatoire et répartitions en pourcentage : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis lors de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 tout en maintenant la qualité des résultats, on applique une méthode qui consiste à arrondir de façon aléatoire les valeurs présentées dans les cellules individuelles. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des répartitions en pourcentage, qui sont calculées à partir de données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, notamment les documents analytiques et les tableaux de données.

Comparabilité entre les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 et les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 avec les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, car ces deux sources de données représentent des populations différentes. La population cible du questionnaire complet du Recensement de 2006 comprend les résidents habituels dans les logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger, alors que la population cible de l'ENM les exclut. De plus, les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire, et elles peuvent par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire complet du Recensement de 2006.

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Stéphanie Langlois, de la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada, avec la collaboration de membres du personnel de la Division de la statistique sociale et autochtone, du Secrétariat des domaines spécialisés du recensement, de la Division de la géographie, de la Division des opérations du recensement, de la Division de la diffusion et de la Division des communications de Statistique Canada.